

LOCTITE®

Número de Révision: 007.0

Date de sortie: 03/25/2013

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE SF 790 GASKET REMOVER known as LOCTITE® Chisel® Paint Strippe	Numéro IDH:	135544
Utilisation du produit:	Nettoyant	numéro d'item	79040
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation 2515 Meadowpine Boulevard Mississauga, Ontario L5N 6C3	Région:	Canada
		Votre contact:	Téléphone: 905.814.6511
		NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:	MÉDECIN : Centre Anti-Poison
			1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 011-303-592-1711
		TRANSPORT: CHEMTREC:	1-800-424-9300
			011-1703-527-3887 (appel à frais virés)
			Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE**

Etat physique:	Aérosol, Liquide	Classes WHMIS de danger:	A, B.1, D.1.B, D.2.A, D.2.B
Couleur:	Gris, à, Crème		
Odeur:	Prononcé, Solvant		

DANGER: LIQUIDE ET VAPEUR EXTRÊMEMENT INFLAMMABLES.
CONTENU SOUS PRESSION.
PEUT CAUSER DES BRÛLURES AUX YEUX ET À LA PEAU.
PEUT ÊTRE NOCIF OU MORTEL SI INHALÉ, ABSORBÉ PAR LA PEAU OU INGÉRÉ.
PEUT ENTRAÎNER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DE LA PEAU ET DES YEUX.
RISQUE POSSIBLE DE CANCER.

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau**Effets potentiels sur la santé**

Inhalation:	L'inhalation des vapeurs ou de l'aérosol peut causer une irritation grave du nez, de la gorge et des poumons.
Contact avec la peau:	Peut irriter par dégraissage de la peau. Le contact prolongé avec la peau peut entraîner rougeur, gonflement, éruption cutanée, desquamation, vésication et dans certains cas, sensibilisation cutanée.
Contact avec les yeux:	Les buées, les vapeurs ou le liquide peut causer une irritation grave ou des brûlures.
Ingestion:	Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Peut être nocif, voire même mortel, si avalé.

Conditions existantes aggravées par une exposition: Non disponible

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	%
Methylene chloride	75-09-2	60 - 100
Propane/Isobutane	68476-86-8	10 - 30
Méthanol	67-56-1	5 - 10

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.
Contact avec la peau:	Rincer à l'eau courante et au savon. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
Ingestion:	Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair:	< 5 °C (< 41°F)
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome. L'eau peut être inefficace mais peut être utilisée pour refroidir les contenants exposés afin d'éviter l'accumulation de pression et le risque d'auto-ignition ou d'explosion par exposition à une chaleur extrême. Si on utilise de l'eau, une buée est préférable.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des endroits bas ou confinés, se déplacer sur des distances considérables jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. <** Phrase language not available: [FR] HENK1 - 10000000069575 **>
Produit ou gaz issus de la combustion:	Vapeurs organiques irritantes. Phosgène. Chlorure d'hydrogène. Oxydes de carbone.
Sensibilité aux chocs mécaniques:	Non disponible
Sensibilité aux décharges électrostatics:	Non disponible

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas envoyer dans le sous - sol ni dans les terrains.
--	---

Méthodes de nettoyage:

Enlever toute source d'ignition. Le liquide renversé est combustible et peut être enflammé par la chaleur, une flamme, des étincelles ou d'autres sources d'inflammation. Conserver dans un récipient fermé jusqu'au moment de son élimination. Faire tremper dans un agent d'absorption inerte. Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut. Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les buées ou les atomisations de ce produit.

Stockage:

Pour un entreposage sans risque, entreposer entre 0 °C (32°F) et 32 °C (89.6 °F)
Entreposer en lieu frais, sec et bien ventilé. Conserver dans le récipient original jusqu'au moment de l'utilisation.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Methylene chloride	50 ppm TWA	12.5 ppm ACTE d'OSHA 125 ppm STEL 25 ppm TWA	Rien	Rien
Propane/Isobutane	Rien	Rien	Rien	Rien
Méthanol	200 ppm TWA (PEAU) 250 ppm STEL	200 ppm (260 mg/m ³) TWA	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s). Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Protection des yeux:

Des lunettes de sécurité avec protections latérales ou des lunettes de sécurité pour produits chimiques devraient être portées s'il y a un risque d'éclaboussures.

Protection de la peau:

Gants étanches, résistants aux produits chimiques. Gants Silver Shield. Gants Viton. Gants d'alcool polyvinylique. Gants 4H. Gants laminés de EVAL.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Aérosol, Liquide
Couleur:	Gris, à, Crème
Odeur:	Prononcé, Solvant
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non disponible
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	Non disponible
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	0.789
Densité de vapeur:	Non disponible
Point d'éclair:	< 5 °C (< 41 °F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible

Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	légèrement soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	30 %; 237 g/l

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	Acide chlorhydrique. Oxydes de carbone. Vapeurs organiques irritantes.
Produits incompatibles:	Des acides et des bases. Oxydants. Sodium. Potassium.
Conditions à éviter:	Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Produits toxicologiquement synergiques: Non disponible

Voyez ce qui suit concernant l'irritabilité du produit, la sensibilisation au produit, la cancérogénicité, la toxicité pour le système reproductif, la tératogénicité et la mutagénicité.

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)	ACGIH Cancérigène
Methylene chloride	Raisonnement prévue comme étant cancérigène	Groupe 2B	Non	Groupe A3
Propane/Isobutane	Non	Non	Non	Non
Méthanol	Non	Non	Non	Non

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effets sur la santé/Organes cibles
Methylene chloride	Oral LD50 (RAT) = 1,600 mg/kg Oral LD50 (RAT) = 3,000 mg/kg Inhalation LC50 (RAT, 15 mn) = 2,000 mg/l Inhalation LC50 (RAT, 2 h) = 79 mg/l Inhalation LC50 (RAT, 6 h) = 52 mg/l Inhalation LC50 (RAT, 900 Jours) = 88 mg/l	Sang, Cardiaque, Système nerveux central, Corrosif, Irritant, Reins, Foie, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
Propane/Isobutane	Rien	Aucune information
Méthanol	Oral LD50 (RAT) = 5,628 mg/kg Oral LD50 (lapin) = 14.4 g/kg Dermal LD50 (lapin) = 15,800 mg/kg Inhalation LC50 (RAT, 4 h) = 64,000 mg/l Inhalation LC50 (RAT, 6 h) = 87.5 mg/l	Yeux, Coeur, Irritant, Reins, Foie, Métabolique, Système nerveux, Reproductif

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Non disponible

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: AÉROSOLS
Division: 2.1 (6.1)
Numéro d'identification: UN 1950
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Aerosols, inflammable, containing substances in Division 6.1, Packing Group III
Division: 2.1 (6.1)
Numéro d'identification: UN 1950
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: AEROSOLS (Methylene chloride)
Division: 2.1 (6.1)
Numéro d'identification: UN 1950
Groupe d'emballage: Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: Composition mise à jour à la Section 2

E produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Préparé par: Lou Fabrizio, Spécialiste, Affaires réglementaires Pour des renseignements sur la sécurité et la réglementation, communiquer avec : Service de la sécurité des produits et des affaires réglementaires, Rocky Hill, CT. 860-571-5204

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.